

Liste de vérification des risques liés à la grippe aviaire A(H5N1) - Bovins laitiers

Les travailleurs devraient utiliser la liste de vérification pour se préparer à travailler directement ou en contact étroit avec des bovins laitiers ou des milieux et des matières qui sont ou pourraient être infectés par la grippe aviaire A(H5N1).

Cette liste ne recense pas nécessairement tous les dangers ou les mesures de contrôle. Consultez l'évaluation des risques réalisée par votre employeur et assurez-vous que toutes les mesures de contrôle recommandées sont en place.



Utilisez cette liste de contrôle tous les jours, toutes les semaines, ou selon les besoins pour vous assurer que toutes les précautions ont été prises pour prévenir la grippe aviaire A(H5N1). Veuillez noter que certaines questions pourraient ne pas s'appliquer à votre industrie.

Marquez d'un crochet (✓) la case (☐) appropriée pour répondre « oui » si l'énoncé est vrai. Si la réponse est « non » ou « sans objet », apportez des précisions dans la section des remarques à la fin du document. Si vous avez répondu « non », cela veut dire qu'il pourrait y avoir un risque pour votre santé. Assurez-vous de faire un suivi auprès de votre employeur, qui devra mener une enquête et déterminer les mesures de contrôle appropriées qui s'imposent avant de commencer ou de continuer le travail.

Cette ressource a été élaborée en partenariat avec le Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique de l'Agence de la santé publique du Canada.

Nom de la ou des personnes remplissant la liste de vérification :

Date :

Activités liées au travail :

Examen des documents et des ressources

Marquez d'un crochet les cases correspondant aux énoncés qui sont vrais :

Je me suis reporté à l'évaluation des risques liés à la grippe aviaire A(H5N1) et j'ai pris connaissance de toutes les mesures de contrôle recommandées avant de commencer le travail

J'ai examiné le plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence liée à la grippe aviaire A(H5N1) qui a été mis en place par mon employeur

J'ai examiné les mesures de biosécurité énoncées dans Normes nationales de biosécurité

Mesures de contrôle

Réduction des contacts

Répondez « oui » si vous avez tout mis en œuvre pour réduire les contacts avec :

Le lait cru

Les bovins laitiers malades ou infectés

Les carcasses, particulièrement celles de bovins laitiers dont la cause de mort n'a pas été déterminée

Les viscères (organes internes)

Les pis de bovins laitiers en lactation

Les objets potentiellement contaminés par le virus, par exemple des seaux ou des équipements

Précautions générales

Marquez d'un crochet les cases correspondant aux énoncés qui sont vrais :

Je travaille en extérieur ou dans des environnements intérieurs bien ventilés

Je me lave régulièrement les mains à l'eau et au savon (en l'absence d'accès à de l'eau et à du savon, j'utilise un désinfectant pour les mains ayant une teneur en alcool d'au moins 60 %)

J'évite de me toucher les yeux, le nez ou la bouche sans m'être d'abord lavé les mains

J'évite de manger, de boire ou de fumer dans les zones où se trouvent des bovins laitiers

Pour travailler à la ferme, je porte des vêtements et des chaussures à usage réservé, ou encore une combinaison et des couvre-chaussures jetables, et je les jette en toute sécurité avant de quitter la ferme

Après le travail, je change de chaussures et de vêtements, je mets la tenue retirée à laver et je me douche

Nettoyage et désinfection

Marquez d'un crochet les cases correspondant aux énoncés qui sont vrais :

Je nettoie et je désinfecte régulièrement les zones à risque élevé, comme les enclos d'isolement et de vêlage, les stalles de traite, et les aires d'entreposage de la nourriture et de l'eau

Je nettoie et je désinfecte les véhicules et les équipements avant de les utiliser et après les avoir utilisés

Mesures de biosécurité

Marquez d'un crochet les cases correspondant aux énoncés qui sont vrais :

Je respecte le programme proAction des Producteurs laitiers du Canada

Des pratiques professionnelles et des zones d'accès contrôlé ont été établies pour éviter une éventuelle contamination croisée en tenant les véhicules à l'écart des zones à risque élevé

Les bovins malades ont été isolés des autres bêtes

Équipement de protection individuelle (EPI)

Marquez d'un crochet les cases correspondant aux énoncés qui sont vrais :

Je porte des gants étanches (en PVC, en nitrile, en néoprène ou en caoutchouc)

Je porte des lunettes de protection ou un écran facial s'il y a un risque d'éclaboussure ou de pulvérisation de liquides

Je porte un masque adéquat (préférentiellement un respirateur N95 choisi après essai d'ajustement)

Je porte une combinaison étanche

Je porte un tablier imperméable

Je porte des bottes en caoutchouc ou des couvre-bottes

Je porte un bonnet ou un filet à cheveux

J'ai accès à de l'EPI réutilisable nettoyé et désinfecté.

Je jette en toute sécurité l'EPI jetable dans un sac de plastique étanche après usage

Signalement de la grippe aviaire A(H5N1)

Marquez d'un crochet les cases correspondant aux énoncés qui sont vrais :

Je signalerai les maladies humaines, même si elles semblent bénignes, à mon employeur, à un professionnel de la santé ou à l'autorité locale de santé publique si j'ai été exposé à des sources présumées ou confirmées de grippe aviaire A(H5N1)

Je signalerai les cas présumés de grippe aviaire A(H5N1) chez les bovins au vétérinaire ou au bureau local de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

J'ai examiné les exigences en matière de signalisation au ministère responsable de la santé et de la sécurité et à la commission des accidents du travail pour les situations correspondant aux critères de déclaration de mon administration

Remarques :

Ressources

Biosécurité pour les fermes laitières canadiennes : Norme nationale – Agence canadienne d’inspection des aliments

<https://inspection.canada.ca/fr/sante-animaux/animaux-terrestres/biosecurite/normes-principes/fermes-laitier>

Contactez l’Agence canadienne d’inspection des aliments par téléphone – Agence canadienne d’inspection des aliments

<https://inspection.canada.ca/fr/propos-lacia/contactez-lacia-telephone>

proAction – Producteurs laitiers du Canada

<https://producteurslaitiersducanada.ca/fr/nos-engagements/proaction>